

L'écritoire

échos de Viviers

AVRIL
MAI
JUIN
2021 - n° 04



Un week-end BD
réussi !

Édito de Madame Le Maire	p. 3	Le port de Viviers en fête	p. 21
En bref et en images	p. 4-5	Ouverture de la piscine municipale pour la saison estivale	p. 21
SOCIAL, SANTÉ, SOLIDARITÉ, SENIORS :		PATRIMOINE, URBANISME, TOURISME :	
EHPAD de Viviers à Beilleure :		École de Chaillot	p. 22
pose de la première pierre en janvier 2023	p. 6	Programme de revitalisation :	
Enfin des bâtiments communaux accessibles	p. 6	Viviers avance	p. 23
Aide aux vacances	p. 7	CRTE	p. 23
Un tarif social pour nos cantines scolaires :		Le printemps de Bourg	p. 23
1€ par repas pour les familles les plus modestes	p. 7	TRAVAUX, ENTRETIEN :	
Bientôt une première esquisse pour la future maison de santé pluridisciplinaire	p. 8	Cabanon du stade	p. 24
Plan canicule 2021 : recensement préventif	p. 8	Réfection de l'aire de jeux de la cité du Barrage	p. 24
		L'environnement est l'affaire de tous !!!	p. 24
CULTURE, FESTIVITÉS :		Viviers plus belle	p. 24
Fête de la musique le 18 juin 2021	p. 9	Éclairage du stade	p. 25
Le théâtre d'impro s'installe à Viviers	p. 9	Du matériel renouvelé pour les élections	p. 25
Retour sur le festival BD à Viviers :		Coup de balai sur Le Rhône !	p. 25
les 5 et 6 juin 2021	p. 10	Fibre optique	p. 25
Les résidences de la SMAC 07 à Viviers	p. 12	La cathédrale toute en lumière	p. 25
Résidences d'artistes au théâtre municipal	p. 12	SÉCURITÉ :	
L'école de danse Maurice Sabarot s'installe à Viviers	p. 12	Inondations	p. 26
CADRE DE VIE :		Un nouveau bateau pour nos pompiers	p. 26
La performance énergétique dans les tuyaux	p. 13	Vols de pots catalytiques	p. 26
Les déplacements doux privilégiés à Viviers !	p. 13	Soutien à ceux qui nous protègent	p. 26
Mobilisation de la jeunesse et de la population vivaroise pour « cultiver son jardin »		COMMERCES, ARTISANAT :	
Formulaire de mise à jour de l'annuaire opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde	p. 14	Du nouveau sur le marché !	p. 27
	p. 15	Le port, un fabuleux lieu de vie	p. 27
ENFANCE, JEUNESSE :		VIE MUNICIPALE :	
Les enfants agissent contre le harcèlement	p. 19	Commémoration du 18 juin 1940	p. 28
La vie au périscolaire	p. 19	Cérémonie de la citoyenneté	p. 28
		Votre mairie étend ses horaires pour vous accueillir	p. 28
SPORT, VIE ASSOCIATIVE :		PAH VIVARAIS MÉRIDIONAL ET CC DRAGA	p. 29
La rentrée des associations se prépare !	p. 20	LE CARNET (état civil) ET L'AGENDA	p. 30
Reprise des activités sportives	p. 20	Libre expression municipale	p. 31
L'aviron : bénéfique pour la santé !	p. 20		
L'escrime, un sport pour tous	p. 20		

Chères Vivaroises et chers Vivarois,

Enfin nous y sommes, après de longs mois de gestes barrières contraignants, nous pouvons entrevoir l'espoir d'un retour à la vie « dite normale ».

1 AN DÉJÀ !

Comme le temps passe vite... ce que nous retenons de ce bilan de cette première année c'est que le contexte a été difficile pour les services de la ville et les élus, avec des défis quotidiens pour mettre en œuvre les actions de notre programme. **Dès notre arrivée aux commandes de la mairie nous nous sommes investis dans nos missions respectives. Avec mon équipe nous travaillons ensemble et nous partageons nos idées. Les discussions sont nombreuses et les décisions prises reçoivent l'adhésion de tous. Nous pourrions parler de gouvernance partagée.** Mais il manque le contact direct avec la population compte tenu du contexte et c'est très frustrant car de cette proximité naissent les suggestions et de ce fait les réponses pour tous et pour la ville. Désormais nous espérons à nouveau partager les rencontres avec vous.

Notre bilan est plutôt positif même si le mandat dure 6 ans et c'est à l'issue de celui-ci que nous pourrions apprécier les résultats. J'ai souhaité remettre du liant avec les institutions qui nous accompagnent, État, Région, Département, communauté de communes. Le dispositif « Petites Villes de Demain » illustre bien ce partenariat.

2021 verra le démarrage de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la crèche, les entrées de ville, l'avancement, enfin, du futur EHPAD et bien d'autres réalisations que vous retrouverez dans ce numéro 4 de l'Écritoire.

Je suis ravie de voir notre commune s'animer grâce à tous ceux qui en font la force vive, le personnel, les élus, les partenaires, les habitants et les commerçants de la ville qui jouent le jeu à chacune de nos propositions. C'est à la terrasse de l'un de nos cafés que j'aurais pu écrire ces quelques lignes car voilà maintenant plusieurs semaines que commerces, bars, restaurants, cinémas, salles de spectacle, monuments ont enfin pu rouvrir leurs portes. Nous l'espérons tant que nous avions préparé, avec optimisme, mon équipe municipale et moi-même, un grand nombre de propositions culturelles, sportives, musicales, festives qui se dérouleront tout au long de cet été.



C'est sous son visage le plus radieux que Viviers s'est ouverte à ce mois de juin car nous avons souhaité que chacun puisse goûter pleinement à cette liberté retrouvée. La culture s'invite dans notre Cité afin de satisfaire petits et grands : Festival BD où nous avons accueilli près de 8000 visiteurs, la fête de la musique, l'École de Chaillot, les marchés nocturnes, les vide-greniers, la fête du port, le banquet républicain, le feu d'artifice, le défilé du 14 juillet, etc. Toutefois nous devons être prudents et nous protéger permettra alors d'entrer enfin dans le monde de demain que nous attendons tant.

Je souhaite à toutes et tous de retrouver, dans la joie mais toujours en responsabilité, les chemins d'une vie sociale épanouissante ! Nous en avons tous besoin, et à Viviers, plus encore que nulle part ailleurs, tant les rires, le partage, les rencontres, les échanges siéent à merveille à cette ville remarquable.

Souhaitons que cette année efface les stigmates de cette pandémie, et forts de cette expérience, soyons heureux et positifs afin d'apprécier chaque instant.

Bien à tous

Martine Mattei
Maire de Viviers

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional

EN BREF ET EN IMAGES

La marche de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a dû interrompre ses randonnées pendant toute la période de confinement. Dès que cela a été possible quelques randonnées ont été proposées. Rendez-vous à la rentrée pour un planning beaucoup plus complet !



Des tests salivaires à l'école

Le vendredi 30 avril des tests salivaires ont été pratiqués auprès de 80 enfants de l'école de la Roubine. Il s'agissait de tests réalisés avec un écouvillon pour prélèvement buccal, très bien acceptés par les enfants.



L'école Chaillot expose son travail

La restitution de l'école de Chaillot a commencé par une performance artistique de la compagnie Emilie Valantin, orchestrée par M. Pierre Saphores, ouvrant la séance avec 2 marionnettes débattant de l'intérêt des travaux architecturaux sur la vie et la mémoire d'une cité. La présentation s'est poursuivie par un exposé de chaque équipe sur ses travaux puis sous la forme d'une exposition partagée entre l'Hôtel de Ville et l'hôtellerie Charles de Foucauld (lire article page 22).



Exposition à la bibliothèque

L'exposition photo de Jacques Robiollé a rencontré un franc succès ! Ce sont plus de 110 personnes qui sont venues découvrir les petits animaux qui peuplent nos compagnes vivaroises. Une belle réussite ! Jacques a aussi pu présenter son travail à un groupe d'enfants du CLAS de l'ALPEV venus tout spécialement. Une superbe rencontre !

La bibliothèque reste ouverte tout l'été avec de nouveaux horaires : mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30, jeudi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h, vendredi de 15h30 à 18h et le dimanche de 14h à 17h. On vous souhaite à toutes et tous un bel été plein de culture !



Exercice incendie le vendredi 21 mai à l'école élémentaire La Roubine

Cet exercice classique a été mené non par l'école, mais par le service éducation-enfance-jeunesse de la mairie, piloté par Laura Théault, afin d'impliquer les enfants dans un contexte différent du temps de classe. Belle initiative du service qui a sans cesse le souci de la sécurité des enfants.



En avant-première !
Voir l'agenda complet
en page 30



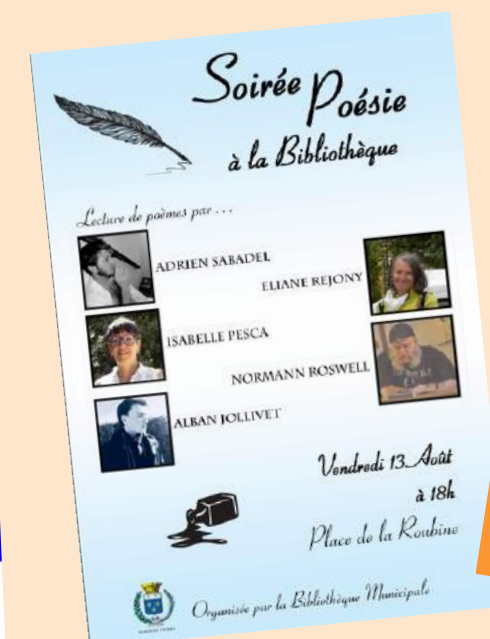
le 9 juillet
à Viviers



le 23 juillet
à Viviers



le 25 juillet
à Viviers



EHPAD DE VIVIERS À BEILLEURE : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE EN JANVIER 2023

À la faveur de la rencontre avec les futurs riverains de la maison de retraite médicalisée (EHPAD), le 12 mai dernier, l'étude et le calendrier de réalisation du futur bâtiment ont été présentés par le cabinet SERL en charge du programme de cette opération, en présence du directeur de l'hôpital, Pascal Terrasse, de madame le maire de Viviers, Martine Mattei, et de ses adjoints, de madame le maire de Bourg St Andéol, présidente de la communauté de communes DRAGA, Françoise Gonnet-Tabardel, et du directeur de l'urbanisme. Du côté du calendrier, les phases clés sont les suivantes :



Déclaration de projet pour mise en compatibilité du PLU déposée par la mairie de Viviers auprès de la DRAGA et engagée par décision du conseil communautaire du 11 février 2021.

Les riverains de Beilleure, complètement écartés par le passé par les équipes municipales, ont apprécié cette transparence et continueront d'être informés des différentes phases clé du projet, sachant que, comme l'a précisé le directeur de l'hôpital, l'objectif est de créer « un établissement qui réponde aux besoins de nos résidents ».

« L'idée est que cela s'inscrive dans l'environnement, sans que cela porte atteinte aux riverains » a précisé Mme Mattei.

Ce projet, attendu depuis des années, a dès juillet 2020, été une préoccupation constante pour le maire de Viviers, et pour son adjointe au social et à la santé, Martine Riffard-Voilqué. Elles travaillent main dans la main avec les représentants de l'hôpital, le cabinet SERL, mais aussi la Communauté de Communes DRAGA et les autorités qui détiennent les clés du financement du projet, à savoir le Conseil départemental et l'ARS.

En effet, le directeur de l'établissement a rappelé « qu'à son arrivée, il y a un an et demi, il n'y avait rien de concret. En l'espace de quelques mois, on a beaucoup avancé » ; le président du conseil de surveillance, Pascal Terrasse, confirmant ces propos : « le dossier était vide ».

Pour leur part, la commune de Viviers et la CC DRAGA participent au financement de cette reconstruction en se partageant le coût du terrain qui sera mis à disposition de l'Hôpital par la commune, à l'euro symbolique, pour soutenir ce projet courant septembre 2021.

Ils en ont parlé : des articles très détaillés sont à lire dans la presse du Dauphiné Libéré (14 mai 2021) et la Tribune (20 mai 2021).

Prochaine phase de la déclaration de projet portant sur la construction de l'EHPAD à Beilleure : L'Enquête Publique

Le conseil communautaire de DRAGA a prescrit le 11 février 2021, la procédure de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du PLU de Viviers et portant sur la construction d'un EHPAD à Beilleure. Dans l'attente de l'enquête publique qui sera organisée en septembre, vous pouvez consulter le dossier :

- en Mairie ou au siège de la DRAGA à Bourg-Saint-Andéol avec registre de concertation pour consigner vos éventuelles observations

- en ligne sur le site de la DRAGA (ccdraga.fr) à l'onglet > Services aux Habitants
- L'enquête publique sera organisée en septembre 2021 avec 4 permanences prévues du commissaire enquêteur qui sera là pour répondre à vos questions et enregistrer vos doléances. Les dates seront publiées dans un journal local et affichées sur les panneaux dédiés en Mairie et dans les différents quartiers, dont Beilleure qui est le principal concerné.

ENFIN, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ACCESSIBLES...

Depuis août 2017, un engagement a été pris par nos prédécesseurs avec le Préfet (agenda d'accessibilité programmé - Ad'AP) pour réaliser les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, dans les 6 ans à venir.



11 établissements communaux sont inscrits dans cet agenda, mais aucun des travaux programmés entre 2017 et 2020 n'ont été réalisés. Madame le maire, Martine Mattei, et son adjointe à l'action sociale

et santé, Madame Riffard-Voilqué, ont donc repris le travail à zéro. Le Syndicat de développement d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche (SDEA) a été mandaté pour identifier et organiser la coordination des travaux à réaliser.

Une programmation des travaux réaliste a été réalisée sur les 3 ans restants pour la réalisation de l'Ad'AP :

Périodes	Sites concernés	Crédits d'investissements programmés	Subventions mobilisables
2021	Ecole Lamarque Ecole de la Roubine Bibliothèque Piscine (en parallèle des travaux de mise en sécurité)	270 900€	175 583€
2021-2022	Théâtre Espace Johnny Hallyday		
2022	Hôtel de Ville	274 000€	
2023	Stade Bâtiment La Madeleine	332 000€	

La mise en accessibilité de la base nautique sera également traitée dans le cadre d'un projet global concernant le site du Port qui revêt une importance particulière pour l'attractivité de la ville de Viviers.

Le suivi de la mise en œuvre de l'Ad'AP est supervisé par une commission consultative créée par la municipalité et validée à l'unanimité par le conseil municipal du 18 mai 2021. Elle comporte 10 membres et est composée d'élus de la majorité, de la minorité, ainsi que de représentants de la commune et d'associations (Martine Riffard-Voilque, Pierre Saphores, Samira Dahmani, Eliane Sirvent, Denis Ranchon, Mireille Bouvier, Henri Saint Jean, Dominique Massoni, Maurice Ladreyt, Francine Battiston).

UN TARIF SOCIAL POUR NOS CANTINES SCOLAIRES : 1€ PAR REPAS POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de **manger à la cantine pour 1€ maximum**.



Une aide financière est accordée aux **communes rurales défavorisées de moins de 10.000 habitants** qui instaurent une **grille tarifaire progressive** pour les cantines de leurs écoles primaires. Cette aide vient d'être amplifiée depuis le 1^{er} avril 2021.

Le conseil municipal du 7 juillet prochain sera amené à se prononcer sur un **tarif de cantine à 1€ pour la tranche la plus basse de ressources (0 à 699€) et ce, pour tous les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires de la commune, qu'elles soient publiques ou privées, et qu'ils résident ou non sur la commune**.

L'Agence de Services et de Paiement (ASP) assure l'instruction des dossiers et le paiement de l'aide de l'État.

La délibération du conseil municipal fait partie des pièces constitutives du dossier, et bien sûr le dispositif ne sera mis en place qu'après validation de la demande de la commune par l'Agence de services et de paiement (ASP).

Une convention sera alors conclue avec l'Agence de services et de paiement (ASP) pour une durée proposée de 3 ans, qui pourra être renouvelée en accord avec les parties.

Si le retour de l'ASP le permet, ce tarif social sera mis en place à partir de la prochaine rentrée scolaire 2021/2022, en septembre prochain.

AIDE AUX VACANCES

Cette aide est attribuée uniquement aux familles vivaroises durant les vacances scolaires pour des journées entières d'inscription.

Toutefois, une aide à la demi-journée sera accordée aux familles dont l'enfant ne peut fréquenter le centre de loisirs en journée complète pour raisons de santé ou de handicap.

Elle est limitée à 4 semaines d'inscription soit 20 jours par an et par enfant.

Le paiement se fera directement à la structure d'accueil de loisirs.

Les familles devront au préalable instruire, une fois par an, un dossier de demande d'aide aux vacances en fournissant le justificatif de leur quotient familial de la CAF ou de la MSA.

Documents à fournir :

- justificatif de quotient familial
 - état civil
 - adresse mail
- si la famille en possède une



Renseignements et inscription :

CCAS de VIVIERS - N°11 Chemin de la Madeleine - 07220 VIVIERS
04 75 49 86 16 - ccas@mairie-viviers.fr

Réception du public :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 **sans RDV**
- et de 13h30 à 17h **sur RDV**

BIENTÔT UNE PREMIÈRE ESQUISSE POUR LA FUTURE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La construction de la maison de santé pluri professionnelle (MSP) vient de rentrer dans une nouvelle phase : après appel à concurrence et 2 réunions du jury, l'architecte qui sera chargé de la conception de la MSP a été retenu par la commission d'appel d'offres et validé par le conseil municipal du 18 mai 2021.

Le cabinet Jérémie Cardinal implanté en Ardèche, à Saint Julien du Serre, lauréat de ce concours, a été classé 1^{er} au vu de la qualité technique de son offre.

Une première esquisse du bâtiment et de ses aménagements en espaces verts a été proposée début juillet, l'avant-projet sommaire et l'avant-projet détaillé devraient ainsi pouvoir être livrés d'ici fin octobre, et le permis de construire déposé également dans ce délai.

Rappelons que les locaux de la maison de santé d'environ 560m² de surface utile, permettront d'accueillir :

- un cabinet médical de 4 à 5 médecins libéraux
- 3 cabinets infirmiers
- 1 cabinet de 1 à 2 podologues
- 1 psychologue
- 1 cabinet de kinésithérapie
- 1 cabinet dentaire
- 1 sage-femme
- 1 orthophoniste
- un secrétariat médical
- l'association d'Aide à domicile (AAD07)

Pour une meilleure accessibilité pour les patients, Les locaux seront essentiellement implantés en reg-de-chaussée avec une liaison piétonne avec le parking Billion, et la possibilité d'un dépose-minute. Ils seront modernes, fonctionnels, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite, en harmonie l'architecture des bâtiments de la commune.

PLAN CANICULE 2021 : RECENSEMENT PRÉVENTIF DES PERSONNES



Dans un **contexte sanitaire particulier** et en prévision d'épisodes de forte chaleur, le plan national canicule (PNC) débute le 1^{er} juin avec son premier niveau de « veille saisonnière » et s'étendra jusqu'au 15 septembre 2021.

Cette « veille saisonnière » consiste notamment à recenser les **personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile** qui en font la demande auprès du C.C.A.S, par téléphone au **04 75 49 86 16**, par mail **ccas@mairie-viviers.fr** ou en se présentant au bureau du CCAS, 11 chemin de la Madeleine, à côté des services techniques. L'inscription peut se faire dès maintenant, soit sur déclaration de la personne, soit sur déclaration d'un représentant (famille, voisins, aide-ménagère etc.).

Le registre confidentiel sera ouvert, uniquement, en cas d'alerte canicule déclenchée par le Préfet, ce qui permettra de contacter les personnes inscrites.

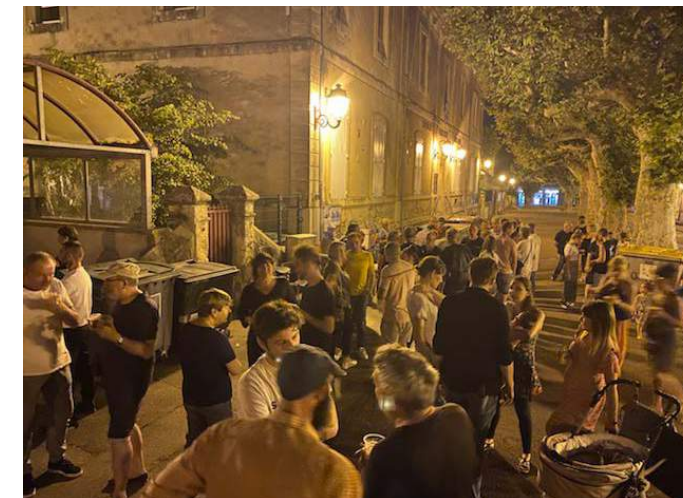
Créations, productions, concerts, festivals... Tout Viviers s'inscrit dans une dynamique artistique qui prend de la vitesse !

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 18 JUIN 2021

Le beau temps était encore avec nous et le public a une nouvelle fois répondu présent. Malgré les contraintes sanitaires, notre Fête de la Musique a été un beau succès.

Les artistes étaient impatients de remonter sur scène après cette pause interminable pour eux.

Ils ont rapidement pris leurs marques et retrouvé un public motivé et ravi d'entendre résonner la musique dans les rues de la ville.



4 scènes étaient disposées dans le centre ancien, Place du Théâtre, Place de la Roubine, Place de la République et Place de la Plaine, pour permettre un cheminement à travers notre beau patrimoine et limiter le nombre de personnes présentes en un même lieu.

10 groupes se sont succédés avec des styles totalement différents créant une vraie belle fête de la musique. On a retrouvé : l'école de musique et le Big Band Départemental, Polaire, Elohim, Les D'JYP, Les Old Breakers, Escal Rock, Ilo Trio, Duo Symbiose, et Bahiavi.

Les terrasses des bars et restaurants ont toutes affichées complètes rapidement. La vie reprend, la culture renaît, pour le bonheur de tous !!

Un grand merci à l'équipe des services techniques qui a su préparer cette soirée en un temps record (consignes gouvernementales reçues 8 jours avant l'événement) avec l'équipe du service culture et festivités.

LE THÉÂTRE D'IMPRO S'INSTALLE À VIVIERS

L'impro... vous savez... c'est cette façon d'incarner un personnage et de raconter des histoires sur scène sans avoir rien préparé... Et c'est tout le secret ! C'est justement parce que rien n'est écrit que c'est si bon !

Happi la Compagnie est ravie d'ouvrir deux ateliers d'impro les mardis soir à partir de septembre prochain au théâtre municipal de Viviers :

- de 18h à 20h pour les ados (12-17 ans)
- et de 20h à 22h pour les adultes.



Venez jouer avec votre voix, votre corps, l'espace, le temps et les autres (oui, tout un programme), et profitez des effets de l'impro sur l'organisme : amélioration significative de l'écoute, de la capacité d'observation, de la prise de parole en public, de la confiance en soi, du lâcher-prise, de la créativité... il paraît même que certains(es) se sont embellis(es) dès les premières séances.

Rejoignez la compagnie, il y a fort à parier que vous allez adorer !

Inscriptions et renseignements :
fabrice@happilacie.com // 06 98 48 66 31

CULTURE FESTIVITÉS

UN FESTIVAL BD À VIVIERS UN WEEK-END DANS LES BULLES LES 5 ET 6 JUIN 2021

Ce premier festival de bande dessinée a nécessité neuf mois de préparation. Ces neuf mois ont été de réelles montagnes russes émotionnelles pour l'équipe organisatrice. Annonces gouvernementales sur les restrictions sanitaires, confinements, déconfinements, couvre-feu... se sont succédés jusqu'à ce que l'autorisation préfectorale reçue le 11 mai nous libère et nous permette d'aller jusqu'au bout de ce magnifique projet.



D'où est née l'idée ?

Vous avez été nombreux à nous demander l'origine de ce festival. Et bien il a suffi d'une rencontre entre notre Directeur Général des Services et Sylvie Moretto, Directrice artistique du festival « BD Plage » de Sète, fin août 2020, pour que tout commence. Marie-Pierre Chaix, adjointe en charge de la culture et des festivités, a tout de suite été séduite par l'idée. Ce projet était novateur et ambitieux pour la ville et allait au-delà de la culture avec un impact économique et touristique. Il n'en fallait pas plus pour lancer toute l'équipe dans ce projet !



En chiffres :

Le festival BD c'est :

- 19 auteurs de renommée internationale
- 30 bénévoles
- Plus de 15 000€ de dons de sponsors
- 9500€ de subventions
- 100% de remplissage des hébergements, camping et gîtes de la commune pour le week-end
- 7959 visiteurs sur 2 jours, venus apprécier le retour de la culture dans nos vies.

Une première pour Viviers mais aussi pour l'Ardèche !

Jamais l'Ardèche n'avait accueilli de festival de la bande dessinée de cette ampleur. Avec dix-neuf auteurs de renommée internationale, le plateau était de grande qualité : Etienne Willem (notre parrain), Aurel, Cédric Fernandez, Christopher, Emmanuel Michalak, Eric Herenguel, Eric Arnoux, Hub, Isabelle Maroger, Jean Bastide, Jean-Luc Garrera, Jean-Charles Kraehn, Patricia Jambers, Tristan Josse, Jim, Olivier Berlion, Philippe Bringel, Romain Pujol et Saverio Tenuta. Olivier Grenson et Sylvie Roge n'ont malheureusement pas pu venir du fait des restrictions sanitaires belges. **Un grand merci à ces auteurs qui nous ont fait confiance et nous ont suivi dans cette aventure.**

Les passionnés de toute la France ont répondu présent mais aussi les curieux. Le programme des animations était adapté à tous les publics, avec des conférences pour les plus affûtés, des expositions, des ateliers enfants, un spectacle d'improvisation théâtrale ou encore un concert.

Les enfants ont adoré les ateliers dessins avec les auteurs Romain Pujol (atelier Lapins Crétins) et Jean Bastide (atelier Boule et Bill) très à l'écoute. Ce moment d'échange unique leur a permis de découvrir



le travail des auteurs ainsi que leurs trucs et astuces pour dessiner leurs personnages favoris.

Vif succès pour la soirée théâtre / apéro / concert !

Une vague de rires a déferlé sur le festival à partir de 18h30 samedi soir. Plus d'une centaine de personnes étaient réunies devant la scène pour assister à un spectacle gratuit d'improvisation théâtrale ! Les troupes des Improbiotics (de Saint-Paul-Trois-Châteaux) et Happi la Compagnie (de Montélimar) ont assuré le show pendant une heure. C'est ensuite Carlito y Banditos qui a pris le relais avec un concert pop-rock. C'était un réel plaisir de voir des artistes sur scène après cette longue période restrictive. Le public était là, le parc était vivant et le village gourmand a ravi les papilles.



Une performance live impressionnante

Autre temps fort de ce festival, au milieu de la cour d'honneur, la performance live de Saverio Tenuta, auteur italien. L'artiste a réalisé une œuvre à l'encre de Chine sur une toile de 7m de long devant

CULTURE FESTIVITÉS



un public impressionné. Le silence régnait autour de l'artiste qui maîtrisait à merveille ses pinceaux et ce support hors normes. Une œuvre unique que vous pourrez bientôt découvrir en exposition.

Nos sponsors

Tout ceci n'aurait pu voir le jour sans nos sponsors et partenaires. Un grand merci à eux pour leur soutien et leur confiance : Ministère de la culture, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche, Office de Tourisme du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, communauté de communes DRAGA, Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, Somapub, Freegun, Citroën, Glénat, 48h BD, Tonnerre de bulles, Braja Vésigné, Juby Interim, Institut Promotion Etudes, Rivasi, Lafarge, Lagarde Autoclaves, Hostellerie Charles de Foucauld, Carrefour Contact, Les jardins de Provence, Melvita, Vidalot, Berthouly, Desmarais, Gemelli, Rémi Larmande e.u.r.l., Vino Habilis, Le manoir aux chimères, Les beaux livres de Provence, La Licorne, Les Improbiotics, Happi la compagnie et Carole Debuirre.

Pari culturel réussi ! Pari touristique réussi ! Pari économique réussi ! Rendez-vous en 2022. Les idées fusent déjà au sein de l'équipe pour vous proposer une magnifique deuxième édition !



LES RÉSIDENCES DE LA SMAC 07 TOUJOURS PLUS CRÉATIVES

La SMAC 07 ne relâche pas ses activités complémentaires malgré la mise à l'arrêt forcée des concerts... La Scène de Musique ACTuelles de l'Ardèche poursuit les accueils en résidence avec deux groupes régionaux : Parranda La Cruz (avril) et Juwa (juin).



Mais ce n'est pas tout ! Les ateliers de l'Anti-Korale ont repris leur droit, et avec eux les premiers échanges avec les maisons de retraite de Viviers, pour un projet participatif... Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des musiciens locaux Courts-Circuits, un intervenant de la SMAC 07 a également travaillé avec le duo Polaire lors de sa dernière résidence au Théâtre Municipal de Viviers.

RÉSIDENCES D'ARTISTES AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Du 24 au 28 mai, la Mairie de Viviers a eu le plaisir d'accueillir le duo musical Polaire en son théâtre pour une résidence artistique des plus profitables.

Les deux auteurs-compositeurs-interprètes vivarois ont pu, pendant une semaine, travailler leur mise en scène en plateau avec le regard bienveillant et surtout aguerri de leur ami Yann Guénard. Adrien dira enthousiaste « Yann nous fait un vrai boulot de manager ! En plus d'être attentionné et délicat à l'égard de notre projet, il l'enrichit par son expérience du spectacle auprès d'artistes prestigieux et connu pour la qualité de leurs prestations comme La Cascade ou La Compagnie Émilie Valentin. »



Cette semaine était également l'occasion pour BhamsaDuta et Adrien Sabadel, les membres de Polaire, de se pencher sur les lumières et la dimension nouvelle qu'un travail minutieux, autour de l'éclairage, pourrait apporter au duo pop-électro/trap-rock.

Les chansons de Polaire interpellent l'auditeur.ice et l'invitent à l'introspection, ou à la révolte, comme à la détente et à la réjouissance de se retrouver tous ensemble. Les Polaire peignent des instants de vie d'une écriture sensible, sincère, intemporelle autant que parfois mordante, musclée et novatrice. C'est une belle énergie qui se dégage de ce cocon créatif que sont les résidences artistiques de Polaire avec les encouragements et le soutien de la mairie de Viviers. Le 18 juin, ils étaient sur la Place de la Roubine pour leur premier concert !

L'ÉCOLE DE DANSE MAURICE SABAROT S'INSTALLE À VIVIERS !

Située quartier Planzolles RN 86 sur la zone commerciale, l'école dispose d'environ 300 m², dont une salle de 190m² très bien ventilée avec tous les équipements nécessaires.

À partir de 4 ans, 10 professeurs seront là pour vous enseigner leurs spécialités de danse. Au programme : Salsa, rock, bachata, kizomba, semba, hip hop, street jazz, pole dance...

L'école est ouverte en moyenne de 17h30 à 22h00 du lundi au vendredi, le mercredi de 9h30 à 22h00 et le samedi de 9h30 à 22h (fermée pendant les vacances, sauf en cas de stage et d'évènement).



Possibilité de location de la salle pour cours et évènements. Plusieurs fois par mois, des soirées seront organisées ainsi qu'un gala de fin d'année à Viviers. Alors, dansons maintenant ! Renseignements, inscriptions et permanence à partir du samedi 28 août 2021 : le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 18h. et sur www.ecole-danse-sabarot.com ou au 06 75 92 35 03.

Organiser un espace viable pour les activités humaines et permettre une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES TUYAUX !

En collaboration avec le Syndicat d'Énergie de l'Ardèche, un bilan énergétique des principaux bâtiments de la commune a été réalisé par la municipalité sous le pilotage de Stanislas Wnuk, conseiller municipal délégué à la transition écologique. L'objectif de ce bilan était d'avoir une visibilité sur la performance des bâtiments communaux afin de pouvoir entreprendre des travaux de rénovation cohérents et efficaces. **Les investissements sont parfois importants et il est donc impératif que les travaux réalisés assurent des économies d'énergie bien réelles.**



Le bilan a été réalisé sur 2 journées. Étaient concernés les bâtiments de la Mairie, de l'Esplanade (accueil périscolaire), de la Roubine (école primaire et bibliothèque), de l'école Lamarque (école maternelle), de la Madeleine (services techniques, école de musique, CCAS) et du centre culturel « Johnny Hallyday ».

Le constat est assez clair, nos bâtiments ne sont pas performants énergétiquement et il en ressort 3 axes d'amélioration :

- Priorité à l'isolation, base de la démarche d'amélioration de la performance énergétique évitant les pertes et les coûts inutiles
- Rénovation de nos systèmes de chauffage, certains étant particulièrement vétustes et ayant souffert de défauts d'entretien
- Mise en place de ventilation mécanique lorsque c'est nécessaire. Elle contribue à la qualité de l'air et au sentiment de confort (maintien d'une bonne hygrométrie évitant de devoir surchauffer).
- Certains projets vont s'étaler sur plusieurs années, d'autres nécessiteront une réflexion de fond sur l'usage des bâtiments. Cette année, la municipalité fait le choix de prioriser des actions sur les bâtiments du domaine scolaire.

À terme les consommations d'énergie, gaz ou électricité, seront ainsi réduites. Cela viendra donc diminuer les émissions de carbone et aura également une vertu économique !

LES DÉPLACEMENTS DOUX PRIVILÉGIÉS À VIVIERS !

Réconcilier les Vivarois avec l'environnement et leur patrimoine, tout en contribuant à leur mieux-vivre à Viviers, c'est l'objectif que la municipalité se donne pour les années à venir...

Pour permettre aux habitants – et aux visiteurs – de se déplacer en toute tranquillité entre les lieux de vie, un plan de circulation « douce » est en cours d'élaboration. Ainsi, par exemple, faire du centre ancien de Viviers intra-muros une « **zone de rencontre** », où les déplacements seront limités à 20 km/h avec la **priorité donnée aux piétons, puis aux vélos**, et enfin aux véhicules motorisés, cela devrait passer de l'idée à l'action dans les mois à venir.

Au-delà, un réseau d'itinéraires privilégiant les déplacements piétons et cyclables reliant les lieux de vie au centre ancien et aux quartiers est à l'étude : les parkings péri-urbains de Billion, de la Mairie, de l'Esplanade, du Creux **seront connectés et balisés** entre eux, et avec les services publics, les hébergements, les commerces, le port, les équipements sportifs et culturels... L'intermodalité sera favorisée à partir de ces parkings, avec des abris à vélos, des espaces de co-voiturage et de nouveaux arrêts de bus régionaux et inter-urbains Drôme-Ardèche.

Des **itinéraires piétons et cyclistes** vers les quartiers extérieurs permettront à la fois de découvrir le patrimoine naturel et historique du territoire communal, tout en encourageant les déplacements non motorisés utilitaires et de loisirs depuis les résidences des habitants vers les espaces collectifs de la commune.



Une commission extra municipale sera constituée dès la rentrée scolaire, pour concrétiser collectivement cette opération. Vous pouvez manifester dès à présent votre intérêt pour cette réflexion-action auprès de f.hausherr@mairie-viviers.fr

CADRE DE VIE

MOBILISATION DE LA JEUNESSE... ET DE LA POPULATION VIVAROISE POUR « CULTIVER SON JARDIN »

Le projet de ferme maraîchère prend forme à Viviers, grâce à l'implication de l'association Le Terreau, en espérant des premières récoltes, modestes, dès 2022 !

Cette réalisation s'inscrit dans la démarche de favoriser les circuits courts locaux et de rapprocher les habitants de la production vivrière locale.

Les jardins partagés déjà gérés par le secours populaire connaissent un succès croissant, et donnent la preuve de l'intérêt de la population vivaroise pour « cultiver son jardin », comme l'a fait sagement avant nous le Candide de Voltaire, après avoir cherché à découvrir le monde entier...

L'opportunité des terrains municipaux disponibles entre le quartier Lamarque et les berges de l'Escoutay a conduit la municipalité à envisager l'extension de la cette activité sur ce terrain bien plus grand à une plus grande partie de la population...

L'association ALPEV, engagée à la fois dans l'animation sociale et les centres de loisirs pour enfants, s'implique dans la préparation de cette activité très porteuse pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Viviers.

Un questionnaire a déjà été diffusé auprès des résidents, avec des résultats très encourageants quant à la motivation de bon nombre de Vivarois pour s'occuper d'un bout de jardin.

Le questionnaire présenté ci-contre peut encore être retourné à Hélène par mél ou déposé au bureau de l'ALPEV à la Madeleine.

Par ailleurs, la communauté de communes DRAGA met en place une **opération « composteurs »** qui permettra aux habitants de se séparer de leurs déchets végétaux pour en faire du compost utilisable dans ces jardins partagés. Les écoles et les centres de loisirs seront largement associés à cette action éducative, s'il en est !

Ces initiatives partagées feront l'objet d'une concertation avec les Vivarois motivés, et seront présentées dans leur mise en œuvre, à l'occasion de la semaine du Développement Durable, fin septembre 2021.



Projet création de jardins partagés à Viviers (quartier Lamarque)

FORMULAIRE A REMPLIR ET RETOURNER si le projet vous intéresse

Votre nom*
Votre prénom*

Votre adresse*

n°tel*

mail

*champs obligatoire

Jardins partagés, c'est quoi?

Une parcelle de terre divisée en jardins individuels et jardins collectifs pour cultiver ses légumes, aromatiques, arbres fruitiers ...
Création d'espaces conviviaux communs
Echanges de compétences pour apprendre à (mieux) jardiner

Si vous êtes intéressé par le jardin

- Envie d'avoir un jardin? oui / non
- Pour cultiver? oui / non
- Pour aménager un coin détente? oui / non
- Pour échanger des compétences avec les autres jardiniers? oui / non

Commentaires?

INFO et retour du formulaire

Hélène, ALPEV
04 75 52 54 24
evs@alpev.fr
11 Ch de la Madeleine
07220 VIVIER



FORMULAIRE DE MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE OPERATIONNEL ETABLI DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Dispositif permanent et général d'alerte à la population

Prévu par le code de la sécurité intérieure et ses articles L731-3 et R731-1 à 10

Afin de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui n'avait pas été revu depuis 2012, le cabinet BAC Conseils a été retenu. Depuis le début d'année, l'équipe municipale travaille sur son évolution.

Ce PCS est INDISPENSABLE à la sécurité de la population ce que l'actualité n'a pas manqué de nous rappeler avec les épisodes catastrophiques rencontrés, séisme, inondation, épidémie de COVID...

Afin que vous soyez informé à l'instant T de tout événement grave, il est essentiel que la municipalité puisse vous avertir immédiatement.

Pour cela nous récoltons vos coordonnées permettant de compléter notre fichier d'alerte. Nous ne pouvons vous inscrire d'office, ainsi nous vous adressons ce formulaire détachable à nous retourner selon les instructions suivantes :

- ❖ Compléter un formulaire d'inscription en ligne sur une page dédiée du site internet de la commune :

www.mairie-viviers.fr/alerte-sms/

- ❖ Compléter le présent formulaire papier et nous le retourner :

- par courriel (policemunicipale@mairie-viviers.fr)
- par courrier:

Police municipale
Hôtel de ville
2 avenue Pierre-Mendes-France
07220 Viviers

- le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

FORMULAIRE DE MISE A JOUR DE L’ANNUAIRE OPERATIONNEL
DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Je soussigné(e) :

NOM :Prénoms :

Né(e) le :

Adresse :

.....

Téléphone :

sollicite l’inscription à « l’annuaire opérationnel » des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en qualité de :

- ☐ personne âgée de 70 ans et plus
- ☐ personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- ☐ personne handicapée
- ☐ personne fragile pour d’autres raisons. Précisez :
- ☐ habitant de la commune

J’atteste être :

- ☐ sous assistance respiratoire
- ☐ à mobilité réduite
- ☐ sous assistance d’un appareillage électrique
- ☐ sous dialyse
- ☐ personne isolée
- ☐ personne immobilisée (alitée)
- ☐ personne malade
- ☐ autre (à préciser) :
-

Coordonnées du médecin traitant :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Accessibilité du logement : ☐ Plain pied ☐ Etage. Précisez : ☐ Ascenseur

Moyen de locomotion : ☐ OUI ☐ NON

Je certifie bénéficier :

☐ D’un service d’aide à domicile :

Intitulé du service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

La Mairie de Viviers traite les données recueillies afin de mettre à jour l’annuaire opérationnel de son PCS.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-jointe.

☐ D’un service de soins infirmiers à domicile :

Intitulé du service :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone :

☐ D’un autre service (*portage des repas à domicile, téléalarme, ...*) :

Intitulé du service :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone :

☐ D’aucun service à domicile

Personne(s) de l’entourage à prévenir en cas d’urgence :

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Adresse : Adresse :

.....

Téléphone : Téléphone :

Lien avec vous : Lien avec vous :

Je soussigné(e), M.....,

Atteste avoir été informé(e) que :

- l’inscription à l’annuaire opérationnel n’est soumise à **aucune obligation** et **chaque renseignement** de ce questionnaire est **facultatif** ;
- les informations recueillies seront transmises à la commune de Viviers dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dispositif permanent et général d’alerte à la population ;
- cette fiche de renseignements a pour vocation d’aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

☐ **Je consens** à ce que les **données relatives à mon état de santé** soient enregistrées dans l’« annuaire opérationnel » des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Fait à, le *Signature*

FORMULAIRE D’INSCRIPTION AU DISPOSITIF « ALERTE SMS »
EN CAS DE DEPLOIEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Sollicite l’inscription au dispositif « alerte sms » en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
Téléphone **portable** sur lequel recevoir l’alerte SMS :

☐ **Je consens** à ce que **mon numéro de téléphone portable** soit utilisé en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de recevoir des alertes SMS.

Fait à, le *Signature*

La Mairie de Viviers traite les données recueillies afin de mettre à jour l’annuaire opérationnel de son PCS.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-jointe.

Nous traitons vos données !

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Viviers. La base légale du traitement est le consentement.

La fourniture des données demandées n'est pas obligatoire, elle est en revanche indispensable à un déploiement efficace du plan communal de sauvegarde en cas de survenance de risques majeurs.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Maire, Police municipale, agents en charge de la gestion du PCS.

Elles sont conservées tant que le PCS est opérationnel sur le territoire de la commune, sous réserve des actualisations indispensables à son efficacité.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse : rgpd@numerian.fr ; ou notre référent à l'adresse : policemunicipal@mairie-viviers.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LES ENFANTS AGISSENT
CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le harcèlement est présent dans tous les établissements, sous des formes variées et il est parfois difficile à déceler. Le Conseil Municipal des Enfants a tenu à être acteur dans cette lutte contre un fléau qui va à l'encontre des valeurs promues par l'école. Après 2 rencontres-ateliers, ils ont élaboré avec l'aide de Madame Dahmani, conseillère municipale déléguée à l'enfance, d'une éducatrice de l'ADSEA et de Pauline Delcesta, coordinatrice périscolaire, deux questionnaires sur la thématique du harcèlement scolaire s'adressant soit aux CP-CE1, soit aux CE2-CM2.



Ce sondage a été présenté aux directeurs des écoles (publique et privée) et il sera distribué dans les classes dès la rentrée scolaire. Par la suite un document sur cette thématique va être réalisé par les enfants ainsi qu'une soirée théâtre-forum filmée le 13 novembre au théâtre de Viviers.

LA VIE AU PÉRISCOLAIRE

L'enfant tient une place importante dans nos lieux d'accueil à Viviers, et il est au centre des questionnements quotidiens du service enfance-jeunesse de la Mairie piloté par Laura Théault, Marina Tavares et Pauline Delcesta. Chaque jour, le service a à cœur l'équité des enfants, tout comme des adultes, et se questionne sur leurs besoins et leurs envies, pour être acteurs de leurs temps de loisirs. Chaque enfant évolue différemment et progresse à un rythme qui lui est propre. Nous ne sommes pas tous égaux en termes de besoins, de développement et de capacités. Toute l'équipe, accompagnée de Véronique Larmande, adjointe à l'enfance jeunesse, a la volonté de prendre en compte les enfants dans leur individualité. Chacun tient au quotidien à faire du lien avec les différents partenaires vivarois et à établir une communication fluide avec tous les acteurs qui rayonnent dans la vie des enfants (enseignants, familles, ALPEV, services municipaux, CC DRAGA...). Pour créer un climat de bienveillance (paroles positives, encouragements, valorisation des individus...), des actions sont menées par le service pour travailler avec eux sur

L'expression de leurs émotions de manière non violente (objectif PEDT). Depuis septembre 2020, l'équipe d'animation met en œuvre de nombreux projets auprès et avec des enfants inscrits sur les accueils périscolaires :

Lamarque : projet musique avec Véronique Lagneau	La Roubine : projet Jardin avec Céline Robert et Virginie Renaut	L'Esplanade : projet de l'Eau avec Geneviève et Christine (maternelles)
Afin de développer la confiance en soi ainsi que la capacité d'écoute et de concentration des enfants, l'animatrice a proposé des ateliers autour de la musique. Grâce à ce projet, les enfants ont été capables de découvrir et fabriquer différents instruments de musique, et de connaître les différentes émotions et ainsi de les exprimer à travers la musique.	En partenariat avec deux enseignants, les enfants ont créé un jardin potager dans l'enceinte de l'école. Après avoir construit des nichoirs à oiseaux et grâce à plusieurs intervenants bénévoles (Secours populaire, connaissances vivaroises), les enfants ont pu découvrir la permaculture, planter différentes graines de fleurs et de légumes pour ensuite observer et noter l'évolution de ces plantations. Ils ont aussi abordé la biodiversité en faisant des recherches sur les différentes associations qui peuvent exister entre les êtres vivants. Ce projet est un projet à long terme, en lien avec le programme scolaire. Il permet de faire de l'éducation partagée (collaboration enseignants/animateurs) et ainsi d'aborder un sujet qui nous est cher : l'écocitoyenneté.	Par le biais d'histoires, de chansons et d'expérimentations, les enfants ont pu découvrir et se questionner sur cette ressource essentielle : l'eau. Ils ont abordé le circuit de l'eau en observant les différents états de l'eau (liquide, solide, gazeux). Ils ont pu faire de nombreuses expériences scientifiques afin de manipuler l'eau et de se rendre compte par eux-mêmes du trajet et des différents états de l'eau (faire des glaçons, manipuler des eaux gazeuses, goûter les différentes formes de l'eau...). Certaines expérimentations leur ont permis de développer leur esprit de déduction et leur raisonnement analogique (relation de cause à effet, observation de ressemblances, comparaison, etc.). Des notions importantes ont été abordées avec ce groupe de maternelles : la préservation de l'eau (utilisation excessive, pollution...), le nettoyage de l'eau, et la protection d'une biodiversité.

De plus, les enfants ont pu travailler cette année autour de l'univers de la Bande dessinée. Les différents accueils ont créé leur propre BD afin de raconter une journée d'école et de péri-scolaire (Lamarque, Roubine), de présenter une chanson (CP/CE1 Esplanade), et de créer une chasse aux galets (CE2/CM1/CM2 Orangerie).



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS SE PRÉPARE !

Le programme n'est pas encore défini mais la date est réservée ! Le Forum des associations aura lieu le **dimanche 12 septembre de 9h à 12h à l'espace sportif les Moulinages**.

Comme d'habitude, vous pourrez y découvrir les activités proposées sur la commune et rencontrer les dirigeants. Des initiations et des démonstrations seront proposées par les clubs afin de vous aider dans le choix de votre activité.

Comme l'an dernier, un repas sera offert aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre notre tissu associatif. Plus d'infos prochainement !



REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'attente a été longue mais nous avons ENFIN pu ouvrir le gymnase pour la reprise des activités. Les enfants ont été les premiers à en bénéficier à partir du 19 mai, les adultes ont suivi le 9 juin.

Malgré l'information tardive, reçue la veille, nous avons tout mis en œuvre pour que les clubs en profitent immédiatement. Habituellement, le gymnase était fermé à la mi-juin. Pour que les clubs et leurs adhérents puissent se retrouver plus sereinement, la municipalité a décidé de laisser le gymnase ouvert jusqu'au 2 juillet. La reprise aura été de courte durée mais elle était importante pour tous, elle aura permis de reprendre contact avec les adhérents avant la trêve estivale. Nous espérons que la saison prochaine sera moins perturbée et que tous pourront pratiquer leurs activités sans contraintes.



L'AVIRON : BÉNÉFIQUE POUR LA SANTÉ !

La France aux JO de Tokyo d'été pour sa 29^e participation (en raison de la pandémie de coronavirus l'édition 2020 avait été reportée à 2021) : en aviron, 4 hommes et 8 femmes ont été sélectionnés. Les épreuves auront lieu du 23 au 30 juillet 2021.

Souvent identifié à la pratique de compétition et plus précisément en huit avec en image les célèbres courses anglaises Oxford/Cambridge, l'aviron est une activité sportive de plein air pratiquée sur le port de Viviers. Le club Aviron Viviers Montélimar Châteauneuf (AVMC) a pour objet l'initiation à l'aviron, ainsi que l'organisation de compétitions (le 5 décembre open indoor à l'espace sportif les Moulinages).



Cette association agréée jeunesse et sport (agrément attribué par la DDJS de l'Ardèche), ne compte pas moins de 92 membres, 50 hommes et 42 femmes (chiffre avant COVID).

Les activités proposées sont :

- L'aviron
- L'aviron indoor, qui permet de travailler les principaux groupes musculaires (jambes, bras, dos, abdominaux, fessiers), tout en sollicitant le système cardio vasculaire. L'aviron indoor peut se pratiquer à tout âge (de 10 à 90 ans)
- L'initiation et les entraînements adultes et enfants,
- L'avi-fit. Il s'agit de cours collectifs rythmés par la musique. C'est une activité ludique et très dynamique qui s'apparente aux dernières tendances du fitness.

Le club investit chaque année dans du matériel, il possède 30 bateaux (53 sièges) et lors de l'événement « Port en fête », le 11 juillet, 4 bateaux seront baptisés.

Plus de renseignements sur : Aviron.avmc2607@gmail.com

L'ESCRIME, UN SPORT POUR TOUS

Présent à Viviers depuis novembre 2007, le club d'escrime de Viviers Pointe En Ligne a dû se mettre en sommeil depuis mars 2019 pour raisons sanitaires. Début septembre 2021, le club sera de nouveau ouvert. Il attend donc, avec impatience, les nouveaux adhérents, à l'espace sportif des Moulinages.

L'escrime est un sport qui véhicule de vraies valeurs telles que le respect de l'autre, la convivialité, la concentration. Elle permet de développer et perfectionner l'attention, ce qui est primordial pour gagner, mais aussi la réflexion, l'équilibre, la rapidité, la finesse et l'élégance. Elle développe également la résistance du système respiratoire et cardio vasculaire. C'est un sport de combat qui se pratique à deux et à tous les âges. Il s'agit de toucher son adversaire avec la pointe de son arme sans être touché.

Cent dix-huit médailles ont été remportées par l'escrime depuis la création des nouveaux Jeux Olympiques. C'est, en France, le sport le plus titré à ce niveau.

L'escrime est un sport d'opposition, donc l'idéal, pour la pratique dans un petit club comme le nôtre, serait un minimum de quatre adhérents sensiblement du même âge, afin de pouvoir combattre entre eux sans que la différence de force soit présente. Entre douze et seize escrimeurs seraient les bienvenus sur un créneau d'une heure à définir avec la municipalité puisque la salle est partagée avec d'autres clubs.

Si vous rêvez de devenir Zorro, Mousquetaire, futur champion départemental, régional ou si, tout simplement, vous voulez pratiquer un sport en loisir, venez nous rejoindre en septembre.

Pour tous renseignements, contactez la présidente du club par mail ou par tél. : jacqueline.claudet@gmail.com ou 06.37.65.46.80



Vous pouvez aussi vous rendre sur les sites fédéraux, régionaux ou départementaux avec les liens ci-dessous :
<https://www.escrime-ffe.fr>
<http://escrime-auvergnerrhonealpes.fr>
<https://cdafor.wixsite.com>

LE PORT DE VIVIERS EN FÊTE !

Notez vite la date du **dimanche 11 juillet** dans votre agenda. Et oui, après des mois de restrictions, la fête s'invite jusque sur Le Port !



Afin de promouvoir notre port et ses activités, la ville a proposé aux clubs de s'associer afin d'organiser une journée festive, sportive et conviviale sur notre beau port de plaisance. Les clubs ont tous été très enthousiastes et les idées se sont rapidement multipliées.

Au programme : des initiations à la voile, à l'aviron, à la pêche, au paddle ou encore un concours de pétanque et des balades à vélos ! Bref, il y en aura pour tous et pour tous les goûts.

Le programme complet avec l'ensemble des animations et activités est disponible chez vos commerçants. Restauration possible sur place, activités à 2€ par personne. Plus d'infos sur notre page Facebook : Ville de Viviers ou par mail à sport@mairie-viviers.fr

OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE POUR LA SAISON ESTIVALE

La piscine municipale a pu ouvrir comme prévu lundi 14 juin. Ceci n'était pas assuré d'avance puisque le diagnostic effectué dans le cadre de la rénovation de la piscine a révélé un système de filtration défectueux. Malgré les défauts d'approvisionnement de matériel et les délais de livraison à rallonge, nous avons pu recevoir de nouvelles pompes quelques jours avant la date d'ouverture, juste à temps pour pouvoir les installer, mettre en eau les bassins et effectuer toutes les analyses d'eau indispensables, explique Marie-Christine Combier, adjointe au sport.



Pour cette saison, des travaux de reprise des plages et des carreaux des bassins ont également été effectués afin de pouvoir accueillir les visiteurs en toute sécurité.

Pour rappel, la piscine est ouverte 7j/7 jusqu'au 31 août.

Accès uniquement sur réservation. Horaires, tarifs et réservations : www.mairie-viviers.fr > Vivre à Viviers > Sport et loisirs

Où en sommes-nous de la rénovation de la piscine ?

Le dernier numéro en parlait, une rénovation majeure de la piscine a été lancée. C'est le cabinet FABRE Architecture, basé à Aubenas, qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. À ce jour, le diagnostic est terminé et les résultats sont plutôt positifs : le bâtiment est sain et modulable, les bassins sont en bon état, l'espace est agréable et facilement aménageable. Un premier rendu d'esquisse a été soumis au comité de pilotage en charge de cette rénovation. Il s'agit d'une première ébauche le projet avance bien et les travaux se poursuivront dès l'automne prochain.

ÉCOLE DE CHAILLOT

La commune de Viviers a accueilli l'École de Chaillot qui assure depuis 1887 l'expertise française en matière de patrimoine architectural et forme les Architectes du Patrimoine.

Dans le cadre d'un enseignement pluridisciplinaire, les « Ateliers de Chaillot sur Site » permettent de confronter les connaissances acquises à l'épreuve de la réalité du terrain. Le travail porte sur des édifices anciens significatifs, dans leur environnement urbain et paysager, afin d'établir des projets de conservation et de mise en valeur.

En septembre et mars dernier, 43 "Chaillotins" ont ainsi découvert la ville de Viviers et son inscription dans le site. En conjuguant visites, travail de relevé, lecture de la ville et de son contexte, rencontre avec les habitants et les institutions, 5 équipes ont aiguisé leur regard sur : l'évêché médiéval et d'anciennes maisons canoniales au sein du quartier de la cathédrale ; le palais épiscopal et le couvent Notre-Dame du Rhône dans le nouveau quartier XVIII^e, œuvre de Jean-Baptiste Franque et la Cité Blanche de l'usine Lafarge.



Ces édifices occupent des emplacements stratégiques et ont subi des transformations complexes, mais aujourd'hui, malgré un intérêt patrimonial reconnu, certains sont en sommeil.

Encadré pendant toute l'année à l'École de Chaillot, le travail des ateliers a permis d'établir des diagnostics. Les réflexions se sont portées sur le devenir de ces édifices, sur les conditions de leur conservation et les nouvelles affectations envisageables afin de les transmettre aux générations futures.

Une manifestation culturelle au sommet

C'est avec honneur que Madame Mattei a accueilli 43 chaillotins et leurs professeurs, dont Madame Véronique Villaneau-Ecalte,



responsable des ateliers de Chaillot, à Viviers le jeudi 28 juin à 17h00, pour une restitution de leurs longs travaux sur la ville.

Pour ce rendez-vous tant attendu, Madame le Maire était entourée de Madame Isabelle Arrighi, secrétaire générale de la Préfecture, M. Jacques Porte, directeur du pôle architecture et patrimoine de la DRAC, Madame Marie-Pierre Chaix, sa 1^{ère} adjointe chargée de la culture, de M. Pierre Saphores, son adjoint chargé du patrimoine, Madame Françoise Gonnet-Tabardel, présidente de la DRAGA et Madame Christine Malfoy, conseillère départementale. Les associations patrimoniales du territoire étaient également présentes dans la salle : CICP, Pays d'Art et d'Histoire, Sauver Viviers... Sans oublier tous les Vivarois qui ont bien voulu ouvrir leurs portes tout au long de ce travail d'étude. MERCI !

Madame la secrétaire générale a pris la parole pour affirmer l'intérêt de l'État pour Viviers et le soutien qui sera apporté à la ville.



M. Jacques Porte, quant à lui, a souligné l'importance des travaux de l'école de Chaillot pour une ville dont le patrimoine historique a subi les outrages du temps.

Par leurs relevés sur place, leurs dessins, leurs recherches historiques et leur travail de mise en perspective, les 43 élèves lèguent à la commune un fonds précieux d'informations sur l'état des bâtis, l'identification des éléments les plus remarquables, les priorités de conservation, restauration, mise en valeur à leurs yeux, voire des pistes de réhabilitation.

Ce regard neuf de 43 passionnés permet de redécouvrir l'intérêt architectural et patrimonial des joyaux de la ville et d'ouvrir les yeux sur ces beautés oubliées.

Qui a dit que la culture ne s'invitait pas à Viviers !

L'exposition est ouverte au public aux heures d'ouverture de la mairie et de l'hôtellerie Charles de Foucauld.

PROGRAMME DE REVITALISATION :
VIVIERS AVANCE

Le 20 mai, la convention « Petites Villes de Demain » a été signée entre l'État, représenté par Madame Arrighi, sous-préfète, Madame Gonnet-Tabardel, présidente de la Communauté de Communes DRAGA et maire de Bourg St Andéol, et Madame Mattei, maire de Viviers. Elle fait mention des enjeux du territoire, de l'état des lieux des projets, des études, des stratégies, dispositifs et opérations en cours qui concourent à sa revitalisation.



Avec le soutien de l'État et de différents partenaires, des projets propres à chaque ville sont mis en avant : Bourg-Saint-Andéol, entre autres, se préoccupe de la requalification de la Maison Neptune, de Camartex, de Novoceram, du secteur de Tourne, etc. ; Viviers, des projets de maison pluriprofessionnelle de santé, de maison du droit, mais aussi de l'aménagement de la partie Sud de la place de la Rubine et de la requalification de la place de la République pour redynamiser les quartiers historiques. En effet le centre ancien, couvert par un Secteur Patrimonial Remarquable implique un engagement sur le long terme. La réorganisation de l'espace portuaire et nautique, la requalification du quartier de la Madeleine complètent le programme.

Le recrutement du chef de projet a eu lieu le 28 juin, étape décisive de l'opération Petites Villes de Demain.

CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Énergétique doit être signé entre les communautés de communes DRAGA, ARC et l'État le 19 juin. Sur la base du projet de territoire retenu pour ces deux communautés de communes, il doit identifier dans ce cadre les actions que l'État financera en 2022. Il pourra être amélioré tout au long de sa durée, jusqu'en 2026 : le projet de territoire est en fait à construire sur la durée du contrat. Les élus Vivarois ont d'ores et déjà travaillé à différentes orientations de transition, accompagnées

de propositions précises à mettre en œuvre, qu'il s'agira ensuite de proposer pour une intégration au CRTE. Les domaines de l'énergie (sobriété, efficacité énergétique, production d'énergie renouvelable, objectif d'un territoire à énergie positive d'ici 2050), de la mobilité (mobilités douces, intermodalité), de l'alimentation et de l'agriculture (Projet Alimentaire Territorial), du social (accès au logement, aux services), sont concernés.

Plusieurs projets déjà en cours sont concernés, par exemple la rénovation des bâtiments municipaux, leur isolation, la ferme maraîchère quartier La Madeleine, le travail sur le réseau cyclable et sa cohérence... La commune se veut ambitieuse dans ses objectifs, et œuvrera pour les faire partager dans le périmètre d'application du CRTE.

LE PRINTEMPS DE BOURG

Dimanche 13 juin, dans le cadre du Printemps de Bourg, la présidente du Pays d'art et d'histoire, Martine Mattei, accompagnée de Pierre Saphores vice-président, se rendait à l'invitation de l'association Patrimoine Bourguésan pour le lancement du livre **L'Alphabet de Bourg** écrit par Jacky Beau, Philippe Brouquier des Arcis, Christiane Chalias et Jean-Luc Estavoyer.

À cette occasion, en présence des auteurs et de madame le maire de Bourg Saint Andéol, Françoise Gonnet Tabardel, madame le maire de Viviers recevait un exemplaire de l'ouvrage dûment dédié. Le Champ de Mars accueillait pour l'occasion 12 bouquinistes professionnels dont les étals regorgeaient de petits trésors.



ENTRETIEN - TRAVAUX

Améliorer le cadre de vie
des habitants de Viviers
une préoccupation
quotidienne

Rendre la ville plus belle : la nouvelle municipalité souhaite donner un nouveau visage à Viviers. Entre chantiers d'aménagement, comme l'entrée sud de la ville et le fleurissement, et campagne d'entretien (éclairage, Rhône), la ville reprend des couleurs !

CABANON DU STADE

Le cabanon du stade ou ancien vestiaire s'est fait une nouvelle jeunesse ! Il a été réhabilité au niveau de la toiture qui a été entièrement refaite ainsi que la reprise de quelques joints des murs.



Ainsi renouvelé, il est mis à disposition des Archers de Roqueplane afin qu'ils puissent stocker leurs cibles tout près de leur champ de tir. Une convention de prêt de ce local a été signée entre la mairie et cette association.

RÉFECTION DE L'AIRE DE JEUX À LA CITÉ DU BARRAGE

Patrick François, adjoint aux travaux, et les services techniques de la commune, ont pris à bras le corps la réfection de l'aire de jeux de la cité du barrage. L'ensemble des structures de jeux a connu un véritable rajeunissement : réfection des peintures, déplacement des bancs, réparation des rondins cassés composant la clôture. Un entretien paysager complet a été effectué rendant l'espace beaucoup plus agréable.



L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!

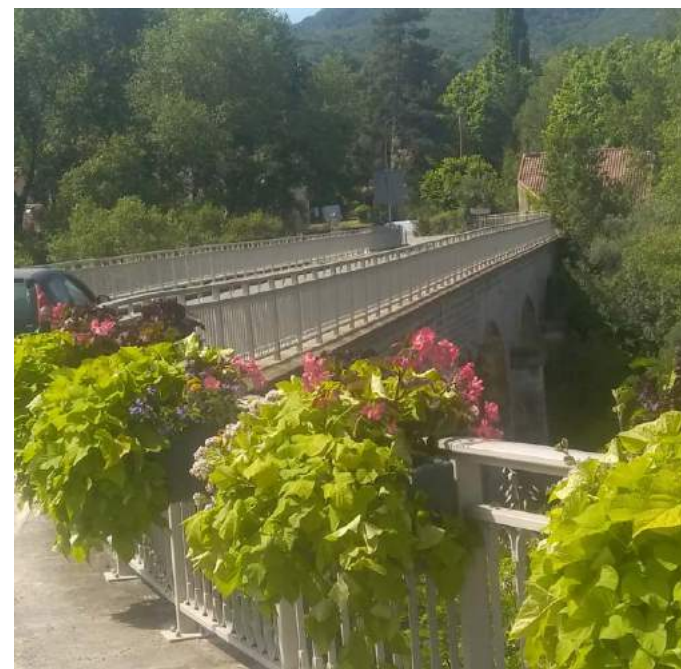
Les dépôts sauvages sont une véritable nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie des espaces naturels. **Interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, ils font pourtant partie de bien des paysages sur Viviers.** Les services de police municipale et techniques ne relâchent pas leurs efforts pour lutter contre cette menace de blessures, d'incendie, d'intoxications...

Malgré tous ces efforts, un dépôt sauvage a été découvert derrière des bacs roulants d'apport volontaire au quartier Les Pignes ces dernières semaines.

La municipalité rappelle de nouveau que les contrevenants s'exposent à de lourdes sanctions pour ce genre de délit : **le code de l'environnement stipule que les contrevenants encouront une peine d'emprisonnement de 2 ans et 75 000 euros d'amende.**

VIVIERS PLUS BELLE

Le fleurissement a pour but d'embellir et d'égayer notre ville, de la décorer, de lui donner un style, de créer un paysage fleuri et



permettre de mettre en valeur le patrimoine bâti. C'est pour cela que la municipalité apporte un effort particulier à ce que Viviers s'habille de ses plus belles couleurs dès le printemps. Jardinières et bacs disséminés dans tout le centre-ville sont remplis de fleurs aux couleurs chatoyantes. Un arrosage est planifié et effectué par nos services techniques avec l'aide de saisonniers durant toute la période estivale.

ENTRETIEN - TRAVAUX

ÉCLAIRAGE DU STADE

L'éclairage du stade est essentiel au fonctionnement des équipements sportifs qui doivent être exploitables en toute saison et avec toute météo. Toutefois cette installation est particulièrement économe si un soin particulier ne lui est pas apporté.



Les services techniques de la ville ont ainsi procédé au remplacement des 12 spots d'éclairage vieillissants du stade, à forte consommation d'énergie de 1000 watts, par des appareils à LED à très faible consommation. La LED est un système d'éclairage différent des ampoules traditionnelles qui présente des caractéristiques avantageuses au niveau de sa longévité, de son allumage rapide et de son efficacité énergétique. Le confort à moindre coût !

DU MATÉRIEL RÉNOVÉ POUR LES ÉLECTIONS

Les scrutins des élections départementales et régionales nécessitent un matériel de vote en bon état pour accueillir les électeurs.

Durant plusieurs semaines, le service de Jean-Luc Disanto a utilisé tout son talent et son ingéniosité pour remettre en état du matériel vieillissant : isoires, panneaux électoraux...

Un grand merci à l'association de la Fête de la renaissance pour sa contribution à la fabrication de rideaux pour les isoires à destination des personnes à mobilité réduite.



COUP DE BALAI SUR LE RHÔNE !

Début mai, le Rhône s'est trouvé en crue, provoquant une inondation et de fortes contraintes sur les abords. En effet, cette montée des eaux a apporté de nombreux embâcles dans cette zone. Un travail énorme de la part des services techniques a été fourni pour pouvoir dégager le limon accumulé sur les pontons dans un premier temps. Cependant les branches flottantes sont venues se coincer autour des pontons par la suite.



Il aura fallu l'intervention d'une entreprise spécialisée équipée d'un bateau avec fourches, venant de Lamotte sur Rhône, pour venir à bout de cet enlèvement.

FIBRE OPTIQUE

L'avancement des travaux pour la fibre optique progresse jour après jour. À partir de la mi-juin, AXIONE annonce la fin des travaux en génie civil comprenant les tranchées pour la création de fourreaux ou le remplacement des inutilisables. Ceci devrait rapidement permettre le tirage des premiers câbles de la fibre sur la partie nord de la commune puis dans la même optique vers le sud.

Au fur et à mesure de l'avancement, Patrick François, adjoint aux travaux, comme il s'y était engagé, tient les Vivarois au plus près des informations obtenues par la société AXIONE par le biais de l'Écriteiro.

LA CATHÉDRALE TOUTE EN LUMIÈRE

La Cathédrale de Viviers est de nouveau mise en lumière de toutes parts. Après l'illumination de son entrée, ce sont l'est et l'ouest qui ont retrouvé leur éclat d'antan. François Mey des services techniques de la ville a réparé les circuits défectueux en remplaçant les matériels et lampes hors service depuis des années.



INONDATIONS

Après de grosses pluies incessantes et répétées début mai, le Rhône s'est retrouvé en crue et a débordé sur les quais de la base nautique et du port. Une intervention des pompiers de Viviers le 11 mai a permis de dégager 3 touristes coincés sur leurs bateaux suite à cette brusque montée des eaux.



Ces personnes ont été immédiatement prises en charge par Madame le maire et l'adjoint à la sécurité pour leur offrir un hébergement au grand séminaire en attendant la décrue qui s'est amorcée 4 jours plus tard.

UN NOUVEAU BATEAU POUR NOS POMPIERS

Sandrine Chareyre, Présidente du SDIS, a confirmé l'achat d'un nouveau bateau qui sera prochainement livré au CIS de Viviers. Madame le maire et toute son équipe accueillent l'arrivée de ce bateau avec soulagement. En effet, suite à l'inondation du 11 mai et au sauvetage périlleux assuré par les sapeurs-pompiers, Madame Mattei avait pris toute la mesure du manque de moyens de nos pompiers en matière de secours aquatique.



Elle avait fait part de ses inquiétudes auprès des institutions concernées, soulignant le risque fluvial présent sur le secteur de Viviers.

Le département a ainsi programmé le renouvellement de ce matériel, particulièrement utile, qui était inscrit dans la programmation pluriannuelle de dotation pour 2021, avec 2 autres bateaux affectés dans d'autres centres.

VOLS DE POTS CATALYTIQUES

La vallée du Rhône est impactée ces dernières semaines par une recrudescence de vols de pots catalytiques. Cette situation s'explique par l'augmentation de la valeur des métaux précieux qu'ils contiennent ainsi que par la fin progressive des mesures de couvre-feu. La commune de Viviers a été touchée à plusieurs reprises par ce phénomène dont les auteurs relèvent, le plus souvent, de la délinquance itinérante. Les malfaiteurs mettent environ 2 minutes à lever la voiture avec un crick puis à découper le pot. Ils agissent principalement la nuit entre 1h et 5h du matin.

Pour s'en prémunir, les propriétaires de véhicules, équipés de ces pots, sont invités à faire preuve de vigilance, notamment en les stationnant dans un garage si possible. À défaut, elles peuvent également être stationnées dans des endroits éclairés et couverts par la vidéo-protection, c'est à dire des lieux évités par les malfaiteurs pour ne pas être identifiés. Si vous apercevez quelque chose, composez immédiatement le 17.

SOUTIEN À CEUX QUI NOUS PROTÈGENT

Le vendredi 21 mai 2021, le Capitaine Clément Hamoir, commandant de compagnie, le Capitaine Olivier Roche, commandant de la communauté de brigade du Teil, et tous leurs collègues ont convié à l'inspection de la gendarmerie du Teil, Rachel Colta, maire de Cruas, et les 12 maires des communes concernées de cette circonscription : Alba la Romaine, Aubignas, Le Teil, Meyssse, Rochemaure, Saint Baugile, Saint Martin S/Lavezon, Saint Pierre la Roche, Saint Thomé, Saint Vincent de Barrès, Valvignères, Viviers.



Ce moment privilégié de rencontres entre partenaires a permis la présentation du bilan des années antérieures et de ces quatre premiers mois sur l'ensemble des 13 communes :



Cette rencontre a permis de rappeler tout notre soutien aux forces de l'ordre de notre territoire !

Le port et le marché sont des lieux idéaux de partage que la municipalité tient à développer

COMMERCES - ARTISANAT

DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ !

Afin de dissiper quelques malentendus et apporter son soutien aux commerçants du marché de Viviers, madame le Maire a pris l'initiative d'organiser une réunion en Mairie le 11 mai avec les représentants des commerçants les plus régulièrement présents le mardi matin.

À l'issue de cette réunion, où chacun a pu s'exprimer, les mesures suivantes ont été décidées :

- Réouvrir à une circulation limitée la Place de la Roubine le mardi matin
- Circulation en sens unique dans la direction Nord-Sud, avec possibilité de déposer minute pour permettre aux clients du marché de charger les courses dans leur véhicule



- Réservation d'emplacements fixes pour les commerçants réguliers afin de faciliter la mise en place des étals.

Depuis l'allègement des mesures sanitaires et le retour du beau temps, le marché a repris ses couleurs « du monde d'avant ». La réapparition des commerçants non alimentaires et l'arrivée d'un poissonnier redonne à notre marché toute son attractivité.



Mise à jour du règlement du marché

Depuis 2000, le règlement du marché n'avait pas été révisé. Une relecture complète a été entreprise en lien avec Madame Rubin, Présidente de la Fédération Nationale des Marchés de France. Ainsi l'ensemble des règles et conditions temporaires d'occupation des places sur le marché de Viviers sont clairement déterminées.

LE PORT : UN FABULEUX LIEU DE VIE

Il est facile d'arriver au port de Viviers, petit havre de paix où il fait bon flâner. Dans une ville, le port représente un point de rencontre entre plaisanciers, citadins, locaux, touristes mais c'est aussi un lieu de partage intergénérationnel.

Le port de plaisance demandait à retrouver un dynamisme attendu par les familles et les touristes. Durant toute la saison, en complément de la Guinguette des Docks, une activité de location de jet-skis est proposée sur le port. Cette activité a rencontré un fort succès dès son lancement !



Pour autant, développer une vie sur le port n'écarte pas la municipalité de Viviers de son engagement responsable vis-à-vis de la biodiversité puisque les jet-skis disposent de moteurs hybrides (départ du port en électrique et passage sur moteur thermique dans la zone de vitesse). Pour l'an prochain, le gérant s'est engagé à ne proposer que des matériels électriques.

De plus, le food-truck du Ginger a également pris place, 7 j/7, sur le Port, depuis fin juin. Vous pouvez y déguster des burgers, beignets et autres mets faits maison.



Une activité en attirant une autre, peut-être qu'au cours de l'été d'autres activités seront à découvrir...

À noter :

Le Port de Viviers en fête !

Le dimanche 11 juillet de 10h à 18h. Voir page 21.

COMMÉMORATION 18 JUIN 1940



Le 18 juin 1940, le Général De Gaulle faisait passer sur les ondes un message d'espoir, appelant à la résistance. C'est en présence des élèves des classes de CM2 des écoles de Viviers, qui ont lu le célèbre appel, que la Secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, Madame Isabelle Arrighi et Madame Martine Mattei, Maire, ont présidé cette cérémonie dans les jardins de l'hôtel de ville. Étaient présents pour commémorer ce moment historique : le conseil municipal, les associations des anciens combattants de l'UFAC et de la FNACA, les autorités militaires, la gendarmerie du Teil, représentée par le capitaine Clément Hamoir, et les sapeurs-pompiers de Viviers, représentés par Monsieur Mickaël Salles, chef de centre et Messieurs Lionel Reynies et Noël Jourda.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Madame le Maire et ses adjoints ont eu l'honneur d'accueillir le 29 mai les jeunes citoyens de la commune afin de leur remettre leur carte électorale et leur liuret du citoyen. Madame le Maire tenait à souligner l'importance de cette étape essentielle dans une vie



d'adulte. Avec l'acquisition de la majorité chacun se voit investi de ce nouveau rôle où il devient responsable de lui-même, s'autorise à opérer ses propres choix personnels et pour la Nation.

Les jeunes citoyens confrontés à leur vie quotidienne et à leurs difficultés peuvent avoir le sentiment que les affaires de la Nation leur échappent, qu'elles se décident ailleurs et qu'elles sont loin de leur destinée.

Pourtant voter leur permet au contraire de ne pas rester isolés de ce qui se joue pour la Nation, de faire partie d'une force collective qui peut faire parler la voix et les choix du peuple.

Loin d'être une formalité administrative, c'est un acte d'engagement qui les autorise à décider de l'avenir de leur pays et plus précisément de celui de leur territoire avec les élections départementales et régionales qui se sont déroulées les 20 et 27 juin.

Madame le Maire a tenu à leur rendre hommage en terminant par ces quelques mots : « La jeunesse que vous représentez aujourd'hui est le printemps de la Nation de demain dont vous portez l'avenir. À vous, en tant que citoyens, d'être les bâtisseurs du monde que vous souhaitez, d'être responsables des projets que vous voulez voir se concrétiser, d'agir pour une Nation moderne et respectueuse des droits de chaque individu qui la compose. »

VOTRE MAIRIE ÉTEND SES HORAIRES POUR VOUS ACCUEILLIR

Afin de faire progresser encore davantage la qualité du service rendu à la population et développer la confiance entre la collectivité et les usagers, la municipalité de Viviers a décidé d'étendre l'accueil de la mairie aux Vivarois.

Pour cela, à compter du **1^{er} juillet** les horaires d'ouverture de la mairie changent comme suit :

- Lundi, mardi, mercredi jeudi et vendredi : 8h30 à 12h
- Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h
- Mardi : **13h30 à 19 heures**

Fermée le jeudi après-midi.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
RENDEZ-VOUS
en VIVARAIS MÉRIDIONAL Ardèche

AVEC LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, (RE)DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DU SUD ARDÈCHE

Rien de tel que de se laisser bercer par la voix d'un(e) guide pour comprendre les paysages volcaniques du Coiron, découvrir le patrimoine riverain du Rhône et percevoir toute l'histoire de ces villages perchés et fortifiés qui égrènent le territoire des 37 communes du Pays d'art et d'histoire.

Mais il est également possible de le faire à son rythme, en s'aidant des fascicules de découverte conçus spécifiquement pour vous faire entrevoir l'histoire d'un site et suivre pas à pas les bâtiments, monuments ou spécificités géologiques qui le constituent.

C'est toute une collection de documents que Le Pays d'art et d'histoire édite pour vous guider dans cette découverte.

Les **PARCOURS** d'Alba la Romaine, Mirabel, Saint-Laurent sous Coiron, Saint-Vincent de Barrès, Valvignères, Villeneuve de Berg, Viviers... sont tous conçus de manière identique : une introduction à l'histoire du village au fil des siècles, un circuit découverte qui explique pas à pas les différents bâtiments intéressants, un glossaire qui définit quelques termes historiques, et un plan qui permet de se situer. Le tout dernier opus qui concerne Saint-Montan sortira juste avant l'été. D'autres sont en préparation.

Les **FOCUS**, quant à eux, donnent à comprendre de manière détaillée quelques joyaux du patrimoine sud vivarois : l'abbatiale de Cruas, la cathédrale de Viviers, l'église de Bourg-Saint-Andéol, l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste de Meysses, la passerelle de Rochemaure et le Pont suspendu de Saint-Martin d'Ardèche... L'église de Mélas, hélas, est en restauration. Comme pour les précédents, la liste n'est que provisoire.

Pour les curieux, le **GUIDE VIVARAIS MERIDIONAL** permet de découvrir l'ensemble du Sud Ardèche en six itinéraires : les gorges de l'Ardèche et la préhistoire ; le massif du Coiron et ses villages à dominante basaltique, les formes urbaines caractéristiques (bastide royale de Villeneuve de Berg, cité épiscopale de Viviers, ville double d'Alba la Romaine et d'Aps la médiévale...). Bien entendu, les villages fortifiés et les richesses du patrimoine roman sont également au



Visite des dolmens de Bourg saint Andéol lors du Printemps des Cimetières

programme. Ainsi que l'histoire du fleuve et le patrimoine le long de la via Rhôna.

Enfin comme chaque été, le **RENDEZ-VOUS** (juillet-septembre) consigne le programme du Pays d'art et d'histoire et de ses partenaires touristiques, associatifs et culturels pour toute la saison estivale : visites guidées, expositions, conférences...

Pour les plus jeunes (7-12 ans), n'hésitez pas à demander le carnet d'activités **CAP SUR LE RHÔNE**, auquel le Pays d'art et d'histoire a également contribué avec l'ensemble des partenaires du réseau. Au fil du Rhône, des jeux et des énigmes permettent de découvrir l'histoire du fleuve de manière très ludique.

Ces documents sont disponibles dans les offices de tourisme, les librairies, les principaux sites culturels et au Pays d'art et d'histoire :

GUIDE VIVARAIS MERIDIONAL : 12€

CARNET d'ACTIVITES CAP sur le RHONE : 12€

PARCOURS : 1€

FOCUS : gratuit

RENDEZ-VOUS : gratuit.

Renseignements et informations :

Pays d'art et d'histoire
du Vivarais méridional,
32 boulevard Stalingrad
07400 LE TEIL

04 75 91 45 09

contact@vivaraisméridional.fr



LE CARNET ETAT CIVIL 2021

Bienvenue Les Bébés :

- 22/04/2021 MAIADI Ziyad
- 01/05/2021 SAUTEL Neh
- 04/05/2021 RIAD Mayssane
- 23/05/2021 CASPAR Anna
- 24/05/2021 ROBIN BREBION Kamélia

Félicitations aux heureux parents !



Ils se sont dits « Oui » :

- 22/05/2021 COLTELLI Patrick et BUXO-MARTI Martine
- 19/06/2021 SEROUL Roméo et LEONI Aurore
- 26/06/2021 LEYNAUD Jimmy et JARNIAC Morgane



Félicitations aux heureux mariés !

Ils se sont pacsés :

- 21/06/2021 SAGUET Julien et FORFER Lore



Félicitations aux heureux partenaires !

Baptême républicain :

- 12/06/2021 GOULU Alizée



Ils nous ont quittés :

- 03/04/2021 CHAPE Simone - *Veuve RÉMY*
- 05/04/2021 DIFFONTY René
- 08/04/2021 PASCAL Odette - *Veuve MAISONNEUVE*
- 09/04/2021 CARVALHO FERREIRA Rui
- 11/04/2021 SMAÏL BEKHEDOUA Paul
- 16/04/2021 POUYET Sandrine - *Épouse CARRAT*
- 19/04/2021 REY Anne-Marie - *Épouse IMBERT*
- 19/04/2021 RICHEZ Gérard
- 26/04/2021 GRAND Bernard
- 07/05/2021 FARGIER Marie-Thérèse - *Veuve MARTIN*
- 09/05/2021 BENESPERI Marie - *Épouse ALLEGRA*
- 22/05/2021 PELLET Alain
- 27/05/2021 MICHEL Hélionthe - *Veuve SCHWEIN*
- 29/05/2021 RENOUT Ginette - *Veuve CECCALDI*
- 07/06/2021 PONTIER Roger
- 14/06/2021 HENNEUSE Sylvette - *Veuve COURBY*
- 14/06/2021 JUBEAU Danielle - *Veuve MEALLARES*
- 27/06/2021 MAUSSIÈRE Marcelle - *Veuve CONTARDO*
- 30/06/2021 DUMAS André

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

L'AGENDA Sous réserve des autorisations sanitaires JUILLET-OCTOBRE 2021

JUILLET

Du 2 juillet au 1^{er} août : EXPOSITION SLY DRIENCOURT
Chapelle du Clos Saint Roch - Tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h
Mardi 6 juillet : LANCEMENT DU FESTIVAL CORDES EN BALLADE
« Mille et une notes d'Orient » avec Sokratis Sinopoulos, Keyuan & Bijan Chemirani & le Quatuor Debussy - 21h - Cathédrale Saint Vincent
19h30 et 20h : Visite gratuite de la Cathédrale
par Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional
Vendredi 9 juillet : CONCERT POP « Les heures bleues », Amar et Marlou, SMAC 07 - Cour de l'école, quartier Lamarque
Dimanche 11 juillet : CONCERTS DES CORDES EN BALLADE
« L'art du duo » avec Emmanuel BERNARD & ses invités
Parc de l'Hôtel de Ville, 11h avec alto, 15h avec violon et 18h avec violoncelle
16h30 : visite gratuite de l'ancien évêché de Viviers
par Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional
Dimanche 11 juillet : LE PORT DE VIVIERS EN FÊTE, de 10h à 18h
Port de Plaisance. Nombreuses animations et initiations aux sports nautiques, concours de pétanque, attractions, jeux pour enfants, expo, projection de film...
Restauration et buvette sur place. Organisée par La Ville de Viviers en partenariat avec les clubs du Port de plaisance*

Mardi 13 juillet : REPAS RÉPUBLICAIN + DJ + FEU D'ARTIFICE SUR LE RHÔNE
Inscription en mairie jusqu'au 9 juillet*
Mercredi 14 juillet : DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
Vendredi 23 juillet : CONCERT Talking oud (moroccan jazz)
Festival Jazz sur un plateau, 21h - Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville (ouverture à 20h) - Billets en vente à l'**Office de tourisme, 04 75 54 54 20**.
Tarif : 10€ / 7€ tarif réduit*

Samedi 24 juillet : CONCERT Perpetuum mobile avec ACTHIV
Dimanche 25 juillet : SPECTACLE « Indomptable »
avec La Compagnie Ki-Watt, cirque pour les 3 - 103 ans - Port de Plaisance, 18h
Dernier spectacle d'une tournée d'un mois à vélo à travers l'Ardèche.
Billets en vente à l'**Office de tourisme, 04 75 54 54 20**. Tarif : 10€ / 7€ tarif réduit*
Mardi 27 juillet : « Ville sacrée », CIRQUE AÉRIEN par La C^{ie} Circo Nagual
Billets en vente à l'**Office de tourisme, 04 75 54 54 20**. 6€ / 3€ enfants de - 12 ans
Vendredi 30 juillet : MARCHÉ NOCTURNE de 17h à 23h - Place de la Roubine
Nombreux exposants. Buvette et restauration sur place.
Inscriptions exposants jusqu'au 19 juillet*

À partir du 1^{er} août : EXPOSITION « Témoignage sur un passé industriel à Viviers », Maison Sampgon, organisée par l'association « Sauver Viviers », tous les jours 10h à 12h et 15h à 18h
Dimanche 8 août : BALADE CONTÉE avec Alexandra Ré, organisée par ACTHIV
Vendredi 13 août : LECTURE DE POÈMES par 5 auteurs + ambiance musicale Bibliothèque, 18h

Samedi 14 août : VIDE-GRENIER du Secours Populaire
en partenariat avec la mairie, 10h-17h - Parc de la mairie
Mardi 17 août : « Les fantômes de la cité » par La C^{ie} Le cri du sonotone
Billets en vente à l'**Office de tourisme, 04 75 54 54 20**. 6€ / 3€ enfants de - 12 ans
Vendredi 20 août : MARCHÉ NOCTURNE de 17h à 23h - Place de la Roubine
Nombreux exposants. Buvette et restauration sur place.
Inscriptions exposants jusqu'au 19 juillet*

Dimanche 12 septembre : FORUM DES ASSOCIATIONS, de 9h à 13h
Espace sportif les Moulinages. Présentations, démonstrations, initiations et inscriptions. Plus d'infos : sport@mairie-viviers.fr ou **04 75 49 86 10**
Vendredi 17 septembre : VERNISSAGE EXPO « En corps »
par Le Collectif du Château de Verchaüs. Exposition visible du 17/09 au 24/10.
Plus d'infos : contact@chateaudeverchaus.com ou au **04 75 50 61 79**
Samedi 25 et dimanche 26 septembre : Virades de l'Espoir
organisées par KO La Muco. Plus d'infos à partir de la rentrée !

Notez déjà dans vos agendas :
Dimanche 10 octobre : OCTOBRE ROSE - RUN COLOR

*Plus d'infos : e.edmont@mairie-viviers.fr ou **04 75 49 86 10**

AOÛT

SEPTEMBRE

30

Bulletin municipal - Viviers

2^e trimestre 2021

LIBRE EXPRESSION MUNICIPALE

Liste majorité municipale Le Renouveau Ensemble : « L'équilibre » une recherche permanente

Il n'y a pas de réelle démocratie sans débats et contestations possibles et notre équipe municipale a choisi de pratiquer cet exercice d'équilibre délicat qui consiste à tenir compte des divergences politiques sous réserve qu'elles servent la ville.

Ainsi, les tarifs de la cantine ont été revus, ils connaissent même depuis un autre aménagement avec le repas à 1€ pour les familles les plus modestes (voir page 8).

Mais cet exercice doit être pratiqué par tous à travers une critique constructive et sensée

afin de ne pas freiner l'action municipale nécessaire à la bonne conduite des projets de Viviers. Et c'est à ce niveau-là que notre équipe fait la différence, par son action concrète sur le terrain et des projets qui sortent de terre en moins d'un an de mandat.

Comme le souligne l'opposition, le Maire respecte le cadre légal de la délégation de signature jusqu'à 214 000€, cadre mis en place pour assurer le bon fonctionnement et réduire les risques de retard sur les projets. Mais pour mesurer le bien-fondé de cette délégation, encore fallait-il avoir des projets

et la conviction qu'un mandat demande du travail et la mise en place d'outils adaptés pour avancer...

Certains élus, lorsqu'ils sont au pouvoir, ne trouvent pas de solution, en basculant dans l'opposition tout à coup ils ont des idées, c'est à s'interroger....

Martine MATTEI
Le renouveau ensemble.

Liste Viviers au Cœur : 2021 : Une démonstration de l'utilité des élus minoritaires... ..

Suite à notre très forte opposition aux nouveaux tarifs fixés pour la cantine municipale votés le 16/02, les élus de la majorité ont fini par entendre nos arguments et ont proposé une nouvelle délibération le 18 mai. Cette nouvelle délibération est moins injuste que la précédente qui prévoyait un tarif extérieur unique quelle que soit la situation financière des familles alors que ce service concerne les repas servis à nos enfants. Moins injuste mais toujours injustifiée. Mais ce recul démontre l'utilité de notre travail d'élus minoritaires, attentifs à ce que les décisions prises aillent dans le sens d'une gestion responsable de la commune. Une motion de soutien aux agriculteurs a par

ailleurs été votée lors de cette séance pour laquelle nous sommes intervenus afin de ne pas soutenir uniquement par les mots mais aussi par un soutien financier. En réponse, la Maire s'est engagée à présenter une délibération en ce sens lors d'un prochain conseil municipal. Nous veillerons à ce que cet engagement soit tenu !
Par contre nous n'avons pas réussi à convaincre les élus de la majorité de ne pas accorder une nouvelle délégation à madame la Maire qui peut désormais décider seule de signer les marchés publics d'un montant inférieur à 214 000€ ! Christian LAVIS avait limité cette même délégation à 90 000€ au mandat

précédent, ce qui était largement suffisant. Certes cette délégation est légale. Mais elle n'est pas démocratique ! Avec le soutien aveugle des élus de sa majorité, Martine MATTEI est désormais encore un peu plus « seule maîtresse à bord », bien loin des pratiques des maires précédents...
Pour une information plus complète, retrouvez-nous sur notre site www.viviersaucoeur.fr. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook : www.facebook.com/Viviersaucoeur.

Christian LAVIS, Mireille BOUVIER,
Dominique HALLYNCK, Julie STEL,
Antoine MURCIA, Christel PEZZOTA,
conseillers municipaux Viviers au Cœur.

Liste Rassemblement National et Droite populaire : Vivaroises, Vivarois

Pas de texte remis.

Céline PORQUET
Un nouveau souffle pour Viviers.

31

Bulletin municipal - Viviers

avril - juin 2021

Vendredi



Vendredi

30

Juillet

20

Août

Les Marchés Nocturnes de l'été

Place de la Roubine
De 17h à 23h

Créateurs

Producteurs

Artisans

Saveurs Gourmandes



Restauration
possible
sur place

Organisés par la Ville de Viviers

Plus d'infos au 04.75.49.86.10
ou sur la page Facebook Ville de Viviers



MAIRIE DE VIVIERS